

## GESTION DU SPECTRE DES FREQUENCES

Les fréquences sont une ressource rare dont l'utilisation évolue sans cesse pour répondre aux besoins nouveaux de plus en plus croissants du secteur.

- **Notification de fréquence de transmission**

Au cours de l'année 2009, l'ATRPT a reçue et traité les demandes d'assignation de fréquences de transmission de l'opérateur SPACETEL BENIN<sup>1</sup>.

- **Coordination internationale des fréquences**

Afin de permettre à l'Etat béninois d'avoir une idée claire de la situation de la gestion des fréquences radioélectriques au niveau international, une délégation composée de représentants du Ministère en charge des télécommunications, de l'Autorité de Régulation et de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) s'est rendue au cours du mois de Mai au siège de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour une mission de travail et d'information sur la coordination internationale et la gestion des fréquences.

- **Activité en relation avec la planification du spectre des fréquences**

Dans le cadre de la planification de l'utilisation du spectre des fréquences et en vue d'anticiper l'octroi de prochaines licences, l'ATRPT en collaboration avec le Ministère en charge des télécommunications s'active pour procéder à l'établissement du plan national de fréquences et à la confection d'un tableau national d'attribution des fréquences. Un projet a été spécialement élaboré à cette fin. Un Cabinet spécialisé dans l'élaboration et la confection du plan de fréquences a été recruté et travaille à mettre à la disposition du Bénin, le plan national de fréquences ainsi que le tableau national d'attribution de fréquences (TANAF). Il dispose de six (06) mois pour terminer les travaux. Les résultats sont attendus pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

A la fin de ce projet, le Bénin va disposer d'outils essentiels pour une bonne gestion et une planification efficace du spectre de fréquences.

- **Contrôle technique des fréquences**

Afin de permettre de mieux apprécier la situation de l'utilisation des fréquences par les opérateurs, en l'occurrence GSM, l'ATRPT a instruit le Cabinet CMTL chargé de l'audit technique des réseaux GSM de procéder à la vérification des utilisations faites des fréquences attribuées à ces opérateurs GSM.

Le scan du spectre radio réalisé à l'aide d'un analyseur de spectre a révélé les dysfonctionnements ci-après :

- le non respect par certains opérateurs des plages des BSIC qui leur sont allouées ainsi que des plages des fréquences qui leurs sont attribuées lors de l'octroi de la licence d'exploitation ;
- la détection de cas de brouillage sur certains canaux adjacents ;
- etc.

---

<sup>1</sup> Lettre N°443/CTRPT/PT/SE/DSO/SA du 9 octobre 2009